

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 14
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 09 décembre 2024 à 19h30

Présidence : Madame Nathalie Fragnière

Préavis municipal n° 07/2024 relatif au budget 2025

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis n° 07/2024 du 04 novembre 2024
- Oui le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

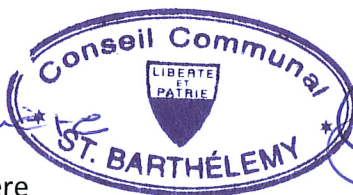
- De modifier le budget selon les amendements proposés, ce qui modifie l'excédent de charges à un montant de CHF 293'618.15.

Ainsi délibéré en séance du 09 décembre 2024.

Au nom du Conseil communal

La Présidente

Nathalie Fragnière



La Secrétaire

Carole Bugnon